

5, rue Clisson 75013 PARIS  
0684572075 / T F 0153940753  
([FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr))  
[snca.nat@free.fr](mailto:snca.nat@free.fr)

## COMMUNIQUE

### M.A.G.E.\* en alerte !!!

La loi du 26 juillet 2005, dite loi DUTREIL, sur la transposition de certaines règles communautaires au droit français, instaure un **Contrat à Durée Indéterminée (CDI) dans la Fonction Publique.**

Or cette loi n'est toujours pas respectée pour les personnels contractuels qui remplissent les conditions de son application.

En revanche, le SNCA e.i.L. soupçonne avec quelque raison l'Administration de l'Education Nationale de vouloir **faire signer des CDI aux Maîtres Auxiliaires Garantis d'Emploi** ce qui serait **un recul considérable par rapport à leur statut actuel.**

Le SNCA e.i.L. conseille fortement à tous les personnels M.A.G.E. de **ne signer aucun contrat** de ce type, et ce malgré les pressions qui pourraient s'exercer contre eux.

**Ce contrat leur retirerait définitivement  
la pérennité d'emploi !**

Le SNCA e.i.L. invite toutes les organisations syndicales du secteur de l'Education à **s'unir pour mettre en échec** ce très vraisemblable projet de **régression du statut professionnel des M.A.G.E.**

Paris le 11 mai 2006

\* *Maîtres Auxiliaires Garantis d'Emploi*